



Les conseils citoyens : qu'est-ce que c'est ?

Vous souhaitez mieux comprendre ce qu'est un conseil citoyen et comment il fonctionne ? une vidéo et un site internet : www.conseilscitoyens.fr [1]

Thème(s):

Conseils citoyens

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) expression des habitants,
- 2) participation à la gouvernance des contrats de ville,
- 3) 1 514 conseils citoyens en France.

Descriptif de l'action:

Les conseils citoyens sont des instances de participation citoyenne instaurées depuis 2014 dans les quartiers dits "prioritaires" de la Politique de la Ville. Les conseils citoyens doivent favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage dans

le cadre de la politique de la ville. Ils ont vocation à participer pleinement à la gouvernance des contrats de ville en étant partie prenante de la démarche contractuelle, à chacune de ses étapes (élaboration, mise en œuvre, suivi, puis évaluation), et sur l'ensemble de ses volets, y compris en matière de renouvellement urbain.

Le site internet www.conseilscitoyens.fr ^[1] est à la fois un site d'information grand public sur ces instances, permettant notamment de localiser l'ensemble des 1514 conseils citoyens. C'est aussi un espace collaboratif destiné à l'ensemble des conseillers citoyens, leur permettant de repartager des informations, localement et nationalement.

Plus d'informations
